

Lettre de l'Institut Saint-Pie X de janvier 2015 : Quoi de neuf à l'institut ?

Publié le 1 janvier 2015
Abbé François-Marie Chautard
6 minutes
Institut Universitaire Saint-Pie X

Quoi de neuf à l'institut ? Abbé François-Marie Chautard, Recteur

Chers parents, bienfaiteurs et amis,

Des changements notables et nombreux sont intervenus dans les disciplines, les programmes et l'organisation de la vie estudiantine, dans le désir d'améliorer toujours davantage la formation de nos étudiants, et dans le cadre du renouvellement de l'habilitation de nos licences par le rectorat de l'Académie de Paris. Nos enseignements fondamentaux ne changent cependant pas et nous proposons toujours des formations en histoire, lettres classiques et philosophie ainsi qu'une formation des maîtres.

Quatre axes de changements ont été suivis : les filières, l'insertion professionnelle, les formations parallèles et les partenariats internationaux.

1) Concernant les cours

La moyenne du contrôle continu est passée de 20 à 30 % de la moyenne générale. Cette modification devrait faciliter auprès des étudiants l'acquisition d'une habitude et d'une méthode de travail.

Nous sommes ensuite passés de 2 à 3 niveaux en langue anglaise dans le but d'une meilleure adaptation aux aptitudes des étudiants.

Les étudiants entrés en septembre 2014 pourront bénéficier dès leur deuxième année, d'un cours d'informatique leur permettant, notamment, de maîtriser les logiciels de bureautique et les méthodes de recherche universitaire sur Internet. Ils pourront se préparer au C2i. Ils posséderont ainsi un atout supplémentaire à l'heure des écoles ou des concours professionnels.

En Histoire

Les cours d'histoire de l'art et de géographie passent de 3 à 4 h hebdomadaires. Sont ajoutés, notamment, des enseignements d'anthropologie, de paléographie, d'histoire des colonies françaises d'extrême-orient, d'histoire des idées médiévales et modernes (liberté de conscience).

En Philosophie

La philosophie est dotée d'un cours de philosophie du droit sur les trois années. Un partenariat avec l'université Jagellon de Cracovie a été signé, prévoyant à terme la reconnaissance mutuelle des diplômes européens.

En Lettres Classiques/Humanités : nouvelle filière, nouveaux parcours

En Lettres Classiques, une nouvelle filière « Humanités » remplace la filière « Lettres Classiques ». Cette nouvelle licence, plus généraliste, comporte :

- Des enseignements dans les grandes disciplines littéraires : langue et littérature française, latine et grecque ; histoire (culturelle, littéraire, des idées politiques), philosophie, histoire de l'art, archéologie, etc.

- Un parcours « Lettres classiques »

Correspondant à l'ancienne filière « Lettres classiques », il comporte cependant davantage de littérature française en 2 et 3 années, davantage de cours de langue en 3 années, ainsi que des cours d'histoire antique.

Ce parcours totalise quelques heures hebdomadaires de plus (20 h 30 à 23 h 30) par rapport à l'ancienne licence (20 h). Ces ajouts modérés devraient permettre aux étudiants de conserver leur avance de niveau en langue latine et d'avoir une meilleure connaissance des œuvres littéraires.

- Un parcours d'excellence « Lettres, cultures et patrimoine »

Intégrant les cours de lettres classiques (français, latin, grec), ce parcours ajoute des enseignements de disciplines annexes : philosophie (toutes les grandes disciplines y figurent), histoire de l'art ou géographie. Se rapprochant des écoles préparatoires, ce parcours est réservé aux étudiants faisant preuve d'une plus grande motivation et de dossiers scolaires supérieurs ; l'éventail de ses formations permet également une meilleure réorientation ; enfin il comporte un nombre plus grand d'heures de cours hebdomadaires (de 27 à 30 h).

2) L'insertion dans la vie professionnelle

La politique de l'Institut Saint-Pie X en matière d'insertion dans la vie professionnelle comporte trois grands volets :

- La proposition de stages étendue à tous les étudiants et non plus seulement aux étudiants de la Formation des maîtres.

L'évaluation du stage peut entrer dans la moyenne générale. Ce stage aura pour avantage, non seulement de découvrir un métier et la réalité de la vie professionnelle, mais aussi de faciliter l'insertion professionnelle.

- La mise en place d'un Projet Personnel et Professionnel (PPEP).

Ce projet consiste :

1) au premier semestre, en six conférences données par des professionnels issus des anciens de l'Institut Saint-Pie X.

Ces conférences (existant depuis 2009) ont pour objet de présenter :

le parcours suivi par l'ancien étudiant après sa formation à l'Institut ;

le métier exercé par l'ancien étudiant et les métiers afférents ;

les débouchés professionnels (métiers de la recherche, de la documentation, de la fonction publique, des ressources humaines, du marketing et de la gestion d'entreprise, etc.) correspondant à un profil littéraire ;

les atouts professionnels d'une filière littéraire.

2) au second semestre, en des travaux pratiques liés à l'insertion dans le monde professionnel, notamment :

la rédaction d'un curriculum vitæ,

le passage d'un entretien,

la préparation à certains concours.

- La mise en place d'un Bureau d'aide à l'insertion et à l'orientation professionnelles par des permanences assurées par des professionnels de l'orientation et du recrutement.

3) Nouvelle formation intégrée : Initiation juridique

À partir de la rentrée 2015-2016, sera proposée une formation intégrée d'initiation juridique (sanctionnée par un diplôme privé), à raison de 3 à 4 h hebdomadaires et comportant des cours de philosophie du droit, de droit civil, de droit public, de droit pénal, et de droit social.

Ce cours a deux objectifs :

- apporter une formation enrichissante ;

- faciliter l'intégration dans des formations professionnalisantes ou réussir divers concours nécessitant un minimum de connaissances juridiques.

Le cours de philosophie du droit a été inauguré à la rentrée 2014. Il est assuré par M. François

Vallançon, ancien élève et assistant de Michel Villey, docteur en philosophie du droit, et ancien maître de conférences à l'université Paris II (Assas).

4) Des échanges internationaux

La signature de deux partenariats internationaux en 2014, l'un le 7 mars avec l'université Jagellon de Cracovie, et l'autre le 9 octobre, avec l'École des hautes études en science économique de Nijni-Novgorod, en Russie, université de quelque 16 000 étudiants, permettra des développements au niveau international.

Le premier échange effectif fut la participation de M. Jean-Paul Besse à un colloque sur la France et la Russie au XVIIe s., colloque tenu à Nijni-Novgorod les 9 et 10 octobre 2014.

Des échanges de professeurs à l'occasion de cours ou de colloques sont envisagés ainsi que des échanges d'étudiants.

Un projet d'université d'été réciproque pourrait offrir aux étudiants l'opportunité d'un mois d'été profitable à de multiples points de vue.

Modifications de cours, nouvelle filière, nouveaux parcours, développement d'une politique d'insertion professionnelle pour une meilleure adaptation de nos étudiants aux exigences du monde du travail, nouvelle formation intégrée en droit, échanges internationaux, tels sont les axes principaux de l'Institut Saint-Pie X en cette année 2014-2015. Tout en conservant l'esprit catholique qui anime notre enseignement, nous espérons que ces nouveautés puissent être bénéfiques à nos étudiants, enrichissantes pour nos professeurs et favoriser le rayonnement de l'Institut Saint-Pie X.

Vous souhaitant d'ores et déjà une sainte fête de Noël ainsi que tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015, je vous prie de croire, chers parents, bienfaiteurs et amis, à l'assurance de ma prière fidèle et reconnaissante à l'autel de Jésus-Christ.

Abbé François-Marie Chautard, Recteur

Lettres aux parents et Bienfaiteurs de l'ISPX

[Archives des Lettres aux parents, amis et bienfaiteurs de l'Institut Saint-Pie X](#)